

« Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front » ... faut-il pour autant mourir à la tâche, pour pouvoir « vivre » ?

De récentes évolutions des méthodes de travail, dictées par la prédominance de la logique financière, induisent, partout dans le monde, notamment en France, un désintérêt par rapport au contenu du travail et une grande souffrance chez certains. Paradoxalement ceux qui ont un emploi souffrent parfois au-delà du supportable, alors que d'autres, qui voudraient travailler, n'ont pas accès à l'emploi.

Cette souffrance ne date pas d'aujourd'hui : de nombreuses formes de travail ont toujours été pénibles et dangereuses. La mécanisation a certes permis de pallier en partie la souffrance physique. Mais il existe une autre souffrance, d'ordre moral : le travailleur est dépossédé de son travail, il n'est plus reconnu socialement ; la recherche du profit maximum prévaut, le travailleur n'est pas traité comme une personne mais comme un rouage dans la production.

La révolution industrielle de la fin du 19^{ème} a entraîné la naissance d'une conscience ouvrière et d'une solidarité de classe ; avec l'essor du mouvement syndical, il a été possible d'espérer en des jours meilleurs.

Les mesures sociales ont permis l'accroissement des rémunérations, l'augmentation de la consommation intérieure et d'un certain bien-être : progrès social et efficacité économique n'ont pas été contradictoires.

Le système se grippe en France à la fin des années 70, à partir du moment où les placements financiers apparaissent d'un meilleur rendement que les investissements industriels et commerciaux. On voit aussi apparaître des placements spéculatifs, qui ne reposent plus sur les échanges matériels de biens et de services.

La concurrence internationale, le développement des pays émergents, l'arrivée sur le marché du travail des femmes et des jeunes générations du baby-boom, les évolutions technologiques et commerciales, le renforcement des lobbies, l'absence de gouvernance mondiale, autant de facteurs qui bouleversent le mode de management des entreprises. Mais surtout une grande part du capital économique est détenue par d'énormes groupes financiers multinationaux. Financiers et gestionnaires prennent le pouvoir avec comme seul objectif le rendement à court terme du capital investi.

Tous les secteurs sont touchés, y compris ceux où la productivité ne semblait pas devoir régner en maître, tels que l'éducation ou la santé. Le monde paysan est asphyxié par la logique financière des banques et des grands groupes de distribution. L'administration publique est menacée par la privatisation et l'externalisation de pans entiers de ses services, voire leur suppression.

Comment redonner à l'homme sa place centrale dans l'économie, comment remettre l'économie au service de l'homme ?

Afin d'éviter les maladies professionnelles, l'épuisement, la dépression, tous facteurs pouvant aboutir au suicide, il nous paraît indispensable de :

- redonner au travail son sens (insertion dans la société, reconnaissance sociale, épanouissement et enrichissement personnels, ...),
- diminuer autant que possible la précarité de l'emploi,
- redonner aux organismes paritaires leur rôle de représentation et de médiation,
- inclure dans le choix et l'évaluation des managers des objectifs de bien-être au travail,
- fonder l'évaluation de la performance individuelle sur des critères quantifiables, équitables et négociés,
- mettre en place des systèmes de rémunération plus justes,
- limiter le recours aux procédures, contrôles et audits à l'obtention de la qualité et non pas s'en servir à la surveillance des personnes,
- tenir compte des contraintes familiales dans les mutations et les déplacements.

QUE FAIRE ?

Engagements individuels proposés (toutes catégories socio-professionnelles confondues).

- 1- Apprendre à résister et à dire « non ».
- 2- Placer son activité professionnelle à la place qui lui revient. Ne pas se laisser envahir.
- 3- Voter aux élections professionnelles, paritaires, régionales, nationales, etc.
- 4- Adhérer à une organisation syndicale et participer aux réunions et débats, afin d'agir collectivement
- 5- S'informer de ses droits : code du travail, convention collective, statut du personnel, etc....
- 6- Adopter au travail un comportement favorisant la vie en équipe (soutien des collègues, participation à l'organisation, aux évènements sociaux, discussion avec le responsable et/ou des subordonnés des problèmes et des solutions possibles,...).
- 7- Ne pas craindre, si nécessaire, d'aborder sa situation personnelle avec les représentants du personnel, en particulier avec les membres du CHSCT (comités d'hygiène et de sécurité)
- 8- Manifester une vigilance accrue à l'apparition de certains indicateurs de souffrance potentielle, comme des conflits personnels répétés, des absences anormales pour cause médicale, des plaintes fréquentes de la part de salariés, ou des passages à l'acte violents.

Et aussi, lorsqu'on est à un poste de responsabilité :

- 9- Etre respectueux des personnes
- 10- Être disponible et à l'écoute de ses subordonnés
- 11- Ne pas accroître la charge de travail sans se préoccuper des ressources humaines et matérielles et veiller en permanence à leur adéquation avec cette charge.
- 12- Veiller à l'équité en matière de charge de travail et de rémunération.
- 13- Expliquer et vérifier la compréhension et l'acceptation du message en cas de changement dans l'activité de l'entreprise ou celle de certains salariés.
- 14- Etre respectueux du code du travail et des accords d'entreprises

Engagements collectifs proposés

- 1- Organiser la formation, tout au long de la vie professionnelle, ce qui favorisera l'adaptation, la reconversion et la mobilité professionnelle.
- 2- Sensibiliser mieux et former de manière adéquate les responsables hiérarchiques et certains salariés en particulier les membres des CHSCT et les services « ressources humaines ».
- 3- Diffuser et faire la publicité du « Rapport annuel sur la prévention du harcèlement et des violences au travail ». Le cas échéant, négocier l'établissement d'un tel accord.
- 4- Organiser la protection du personnel contre les agressions externes ; créer des lieux d'écoute spécifiques
- 5- Créer un rapport de force pour pouvoir négocier dans de bonnes conditions
- 6- Si nécessaire, avoir recours à des dispositions pouvant aller jusqu'à bloquer le système, la grève, pourant légale, en étant un des exemples.
- 7- Exercer à bon escient le droit de retrait et la désobéissance civile
- 8- Veiller à ce que les organisations professionnelles et syndicales ne se transforment pas en lobbys corporatistes

Institutions et procédures nouvelles proposées

- 1- Favoriser l'éducation populaire pour promouvoir la prise de responsabilité et de nouveaux rapports sociaux (le savoir ne doit pas appartenir qu'aux classes privilégiées !).
- 2- Introduire dans les cursus scolaire et universitaire, dans les programmes de formation permanente, l'apprentissage de l'écoute et du dialogue.
- 3- Développer les institutions paritaires et la recherche de convergences dans les négociations.
- 4- Rendre les médecins du travail indépendants hiérarchiquement, moralement et financièrement des employeurs (qui restent à l'origine des ressources) ; unifier leur statut ; regrouper Médecine et Inspection du Travail.
- 5- Stabiliser le nombre de médecins du travail voire l'augmenter.
- 6- Rendre obligatoire au sein des entreprises l'accord sur la prévention du harcèlement et des violences au travail (à décliner pour les PME).
- 7- Prendre des mesures pour éviter la multiplication des statuts précaires.